



## ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE

### ORDONNANCES

**AVIS** est par les présentes diffusé par le soussigné, secrétaire substitut d'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance ordinaire du 5 décembre 2016, les ordonnances suivantes:

**Ordonnance 2016-26-063**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans son annexe A.

**Ordonnance 2016-26-064**, permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture et des boissons non alcooliques selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans son annexe A.

**Ordonnance 2016-26-065**, permettant l'installation des panneaux d'arrêt obligatoire à plusieurs intersections routières à proximité d'écoles situées dans le territoire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

**Ordonnance 2016-26-066**, exemptant le propriétaire de l'immeuble, situé sur une partie du lot 2 335 229, de l'obligation de fournir le nombre d'unités de stationnement requis.

**Ordonnance 2016-26-067**, modifiant l'annexe B du Règlement *régissant la cuisine de rue* (15-039).

**Ordonnance 2016-26-068**, permettant l'installation de deux passages pour piétons sur la rue Molson, entre la rue Masson et le boulevard Saint-Joseph.

et ce, en vertu du Règlement sur *le bruit et les nuisances* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement *concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8), du Règlement *régissant la cuisine de rue* (15-039, article 34), du Règlement *sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3) et du Règlement *sur les exemptions en matière d'unités de stationnement* (5984, modifié).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, ce 13 décembre 2016.

Arnaud Saint-Laurent  
Secrétaire d'arrondissement substitut